

# COMMISSION TECHNIQUES, EXPLOITATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Commission a poursuivi les travaux liés à l'accessibilité des réseaux

## LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST AU COEUR DES TRAVAUX DE LA COMMISSION. LA CONVERSION ÉNERGÉTIQUE DES FLOTTES DE BUS EST UNE DES PRIORITÉS, MAIS PAS UNIQUEMENT...

Les travaux de la Commission pour 2022 ont concerné des sujets à forts enjeux pour la profession.

S'agissant de la lutte contre le changement climatique, dont le principal sujet est la conversion énergétique des flottes autobus, la Commission a défendu les intérêts et la spécificité des modes urbains dans le cadre des travaux menés par les services de l'État, tels que la task force sur les véhicules lourds, la feuille de route concernant leur décarbonation, etc. Elle a suivi et relayé différents outils favorisant cette transition, dont les aides financières via des appels à projets de l'Ademe (écosystèmes des véhicules lourds électriques et hydrogène), et appréhendé certains mécanismes comme les Zones faibles émissions mobilités pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants.

La Commission a également effectué un déplacement en province pour visiter une installation d'hydrogène renouvelable (hydrogène vert) ainsi qu'une station de distribution multi-énergies d'origine renouvelable (hydrogène, bioGNV et électricité) déjà ouverte au public. L'année 2022, marquée par le conflit en Ukraine qui a généré notamment la hausse des coûts de l'énergie, a été placée sous le signe de la sobriété énergétique. Cela s'est traduit par différentes consultations portant sur l'organisation et la priorisation en cas d'éventuels délestages du gaz et de l'électricité, voire leur rationnement en cas de tension sur les réseaux, l'extinction des publicités lumineuses sur les différents mobiliers urbains, etc. Ces mesures ont été l'opportunité de valoriser les actions de la profession en termes de bonnes pratiques liées à cette sobriété.

La Commission a relayé les actions des opérateurs de transports urbains et ferroviaires permettant de maîtriser les coûts des énergies de traction, d'éclairage des différents espaces (gares et stations), de formation des personnels à l'éco-conduite, etc., et ce, depuis de nombreuses années. Un premier guide des bonnes pratiques liées à la sobriété énergétique synthétise cette contribution. Enfin, la Commission a poursuivi les travaux liés à l'accessibilité des réseaux. Elle a contribué à la rédaction du guide sur l'accessibilité du transport par câble aérien urbain avec la DMA et le Cerema, ainsi qu'à la transposition de la directive concernant l'accessibilité des biens et des services. Dans cette même optique, l'UTP et ses adhérents se mobilisent au sein du groupe de travail « Mobilité et Accessibilité » en prévision du Comité national sur le handicap prévu mi-2023.

### « VALORISER LE MIX ÉNERGÉTIQUE ET L'OFFRE DE TRANSPORT PUBLIC »

La publication de l'état du parc 2022 a mis en évidence que les réseaux ont largement entamé leur transition énergétique, mais le tout-électrique ne semble pas être l'unique solution d'avenir dans le TU...

Le secteur est bien engagé dans cette transition puisque 40 % des autobus circulent avec une énergie autre que le gazole. La part des véhicules électriques à batterie reste encore faible et représente moins de 10 % du parc total bien que cette énergie ait représenté 38 % des autobus achetés en 2022. Les opérateurs, grâce à une démarche pragmatique, sont très impliqués dans l'accompagnement et le conseil auprès de leur AOM sur ces nouvelles énergies. Toutefois, ne privilégier qu'un seul type d'énergie ne nous semble pas raisonnable au regard des caractéristiques géographiques ou climatiques de certains réseaux, du coût du matériel, de l'adaptation des dépôts, des prescriptions liées à la sécurité des ateliers de charge, etc. C'est pourquoi, dans une logique pragmatique, l'UTP souhaite valoriser le mix énergétique qui permette de répondre au mieux aux attentes des voyageurs : plus d'offre de transport public.

Cette transition ne se fera pas sans impact sur les métiers du secteur, comment appréhendez-vous le sujet dans sa globalité ?

En effet, les différents métiers du transport seront amenés à évoluer pour s'adapter à ce nouveau contexte. C'est pourquoi un travail en transversal a été mené avec le département des Affaires sociales, afin de valoriser les métiers à travers différentes manifestations. Le concours du Bus d'or a ainsi été le socle du lancement de la campagne d'attractivité « Faites bouger les lignes ». Les évolutions des métiers telles qu'identifiées par les membres de la CTEDD alimentent actuellement le diagnostic global réalisé dans le cadre de France 2030 et dont nous aurons les résultats prochainement.

## LES MEMBRES

### AGIR TRANSPORT

Laura Brugel  
Christophe Petit  
Adrien Malfray  
COMPAGNIE  
DES TRANSPORTS  
STRASBOURGEOIS  
Jean-Louis Metzger  
KEOLIS  
Thierry Guinard  
Antonia Hoog  
Bruno Lapeyrie  
Lætitia Nicco  
LE TRAIN  
Jean-Claude Belli  
Catherine Pihan-Le Bars

### RATP

François Vauxion  
Sophie Mazoué  
RATP DEV  
Georges Despaigne  
RÉUNIR CUA  
Laurent Boudot  
RÉGIE DES  
TRANSPORTS  
MÉTROPOLITAINS  
Cédric Saulnier  
SNCF  
Florence Cousin  
Pierre Sandevoir  
SNCF GARES &  
CONNEXIONS  
Carole Tabourot

### TISSÉO VOYAGEURS

Romain de Montbel  
TRANSDEV  
Manoela Araujo  
Clément Guibert  
Matthieu Tiphaine  
TRANSPORTS  
DE L'AGGLOMÉRATION  
DE MONTPELLIER  
Nicolas Silberzahn  
TRANSPORTS EN  
COMMUN DE  
L'AGGLOMÉRATION  
ROUENNAISE  
Sébastien Holstein

### TRANSPORTS PUBLICS DU CHOLETAIS

Marc Delayer  
(président de la Commission)  
TRENITALIA  
Pascal Duflos  
UTP  
Sigrid Claviéras  
Stéphanie Jégu  
Stéphanie Lopes d'Azevedo  
Arthur Marsande  
Florence Sautejeau  
VECTALIA FRANCE  
Frédéric Rambaud



MARC  
DElayer

Président de la Commission  
et directeur général,  
Transports publics du Choletais,  
AGIR Transport